

Communiqué de presse :

- Mairie d'Orléans
- Mairie de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Mairie de Vendôme
- Mairie de Saint-Ouen
- Conseil général du Loiret
- Conseil Général de Loir-et-Cher
- Région Centre

FagorBrandt

Rencontre du jeudi 07 novembre 2013 entre le ministre du redressement productif et des élus locaux : Un front commun pour défendre l'emploi.

François Bonneau, Président de la Région Centre, Maurice Leroy, ancien Ministre, Député et Président du Conseil Général de Loir-et-Cher, Serge Grouard, Député du Loiret et Maire d'Orléans, Patrick Choffy, conseiller général du Loiret, Christophe Chaillou, Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Catherine Lockhart Maire de Vendôme, Jean Perroche, maire de Saint-Ouen et Marie-Madeleine Mialot, Vice-Présidente de la Région Centre se sont rendus ce matin au ministère du redressement productif afin de rencontrer Arnaud Montebourg sur le dossier FagorBrandt.

Organisée dès le lendemain de la réunion du Comité Central d'Entreprise, à l'issue de laquelle a été décidée la cessation de paiement, cette réunion a permis de réaliser un tour de table des élus qui sont en première ligne face aux préoccupations légitimes des salariés.

La forte mobilisation des élus concernés a permis un dialogue essentiel pour l'avenir des sites.

De cet entretien où le front commun en faveur de la défense de l'emploi a dépassé l'ensemble des clivages politiques, il a été mis en avant :

- La nécessité d'un travail approfondi pour sécuriser l'avenir immédiat des salariés en leur garantissant le paiement de leurs salaires
- Le besoin de développer un important projet industriel s'appuyant sur le label « qualité France » de l'entreprise pour faire redémarrer l'activité
- La nécessaire recherche de toute solution de reprise des unités de productions françaises en privilégiant toute reprise par des industriels de l'hexagone.

Les représentants des cabinets ministériels se sont engagés à tenir l'ensemble des élus et partenaires informés de l'avancée de ce dossier et ont confirmé « *que le Gouvernement français est pleinement mobilisé pour assurer un avenir industriel à Fagor-Brandt, en France* ». Les collectivités territoriales se sont de leur côté engagées à se mobiliser pleinement dans cette perspective.

Les élus ont également insisté sur la dimension humaine de la situation en rappelant que **près de 600 emplois sont en jeu sur le site du bassin Orléanais et plus de 200 en Vendômois**. Ils ont également vivement insisté sur le fait de répondre par une solution industrielle.

Les élus ont sollicité le préfet qui prendra l'initiative d'une réunion avec l'ensemble des élus dès la semaine prochaine.